

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 1056057

8432

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7388

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAJBAR Mohamed

Date de naissance :

20.05.1966

Adresse :

5 Rue IBEN CHEUR EL KAIRABJANI -

2 Mars CASABLANCA

Tél. : 06 66 24 57 26

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DOCTEUR HAMZE ISSAM
Spécialiste O.R.L
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
10, Bd de la Liberté - Casablanca
Tél. : 0522 31 00 90 Tél/Fax : 0522 30 39 85

Date de consultation :

03 AOUT 2021

Nom et prénom du malade :

MAJbar C. NA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection O.R.L

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Qm-3

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
03 AOUT 2021			250,-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30821	364,02

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	$ \begin{array}{r} H & 25533412 & 21433552 \\ & 00000000 & 00000000 \\ D & \hline & \\ & 00000000 & 00000000 \\ & 35533411 & 11433553 \end{array} $			MONTANTS DES SOINS
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ISSAM HAMZÉ

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris

Spécialiste Maladies et chirurgie
Nez - Gorge - Oreilles

10 (ex - 182) Bd de la Liberté
CASABLANCA

Tél. { Cab. 05.22.31.14.90
05.22.30.39.85
Dom. 05.22.91.65.16

الدكتور عصام حمزي

خريج كلية الطب بباريس

اختصاصي في أمراض وجراحة

الأنف - الأذن - الحنجرة

10 (182) شارع الحرية
الدار البيضاء

05.22.31.14.90
العيادة
05.22.30.39.85
الهاتف
05.22.91.65.16
المنزل

Casablanca, le

03 AOUT 2021

الدار البيضاء في

Magbar lINA

DOCTEUR HAMZE ISSAM
Spécialiste O.R.L.
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
10 Bd de la Liberté - Casablanca
Tel : 0522 31 14 90 Tél/Fax : 0522 30 39 85

- Zina SKIN

40,90 - 1 C 104

- A.Z 500 mg SV

79,70 D2 1/2 ep /

- D-cure 500 mg SV

56,30 x 2 Amp / semi.

Vita C 1000 mg SV

1cp / le matin
Rapvenil 200 mg SV

51,10

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat R.P.1.
Ain Seba Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH
6 118001 082070

T: 3641 03

241.

DOCTEUR HAMZE ISSAM
Spécialiste O.R.L.
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
10 Bd de la Liberté - Casablanca
Tel : 0522 31 14 90 Tél/Fax : 0522 30 39 85

PPV: 56,30 DH
LOT: 20L15D
EXP: 12/2022

፳፻፲፭ ዓ.ም

Solution huileuse buvable

lilac

new
օնցից

25 000 ₪ מילון

ନିଜାଳ ବ୍ୟାଙ୍ଗୀ ୪

PPV: 56,30 DH
LOT: 20L15D
EXP: 12/2022

Solution huileuse buvable

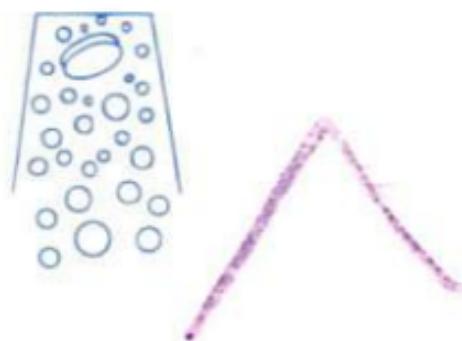
lilac

new
օնցի

25 000 גנדי ליטראטורה

Digitized by srujanika@gmail.com

۲۰ جنگ



(၁၁၃၄ ၂၇)

؟

ZINASKIN®

PPV 40DH90 EXP 10/2023
LOT 0N039 8

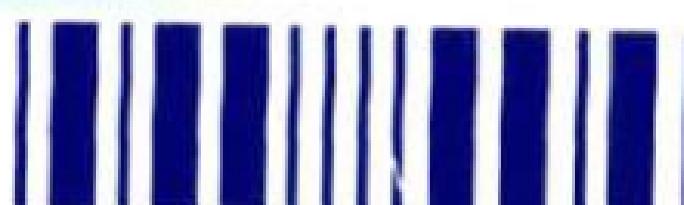
AZIX®

Azithromycine

500 mg

Voie orale

PPV 79DH70
PER 12/13
LOT J3385



3 Comprimés
sécables

bottu
S.A.

82, Allée des Cesurines - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmaciens Responsable

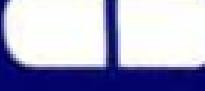
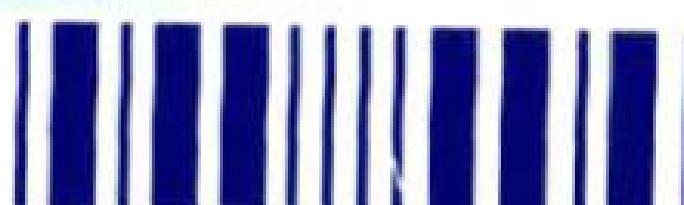
AZIX®

Azithromycine

500 mg

Voie orale

PPV 79DH70
PER 12/13
LOT J3385



3 Comprimés
sécables

bottu

S.A.
82, Allée des Cesurines - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmaciens Responsable